DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

2e Circonscription de Dijon

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 5 Mars 1967

CENTRE DÉMOCRATE
Jean LECANUET

Electeurs, Electrices...

Si vous trouvez comme M. POMPIDOU que ''tout va très bien'', ne perdez pas votre temps à lire ces lignes... à moins qu'il vous intéresse de savoir **''ce qui pourrait aller mieux'' GRACE A VOTRE VOTE DU 5 MARS.**

Car on vous ment, à la Radio, à la Télé, dans une grande partie de la presse, parce que le Pouvoir s'en est emparé et vous intoxique tous les jours.

Si vous saviez que de voix on étouffe par des pressions administratives ou par l'argent !

Ecoutez donc, pour une fois, celle d'un homme qui n'a jamais eu peur — vous le savez — de dire ce qu'il pensait.

Voici donc ce que nous vous proposons :

SUR LE PLAN NATIONAL

1) **La continuité de la stabilité**

La stabilité gouvernementale ! vous avez raison d'y tenir. Je ne suis pas suspect, à ce sujet, moi qui n'ai jamais appartenu à la IVe et l'ai critiquée dans un petit livre paru deux ans avant l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir, et intitulé : ''La Ve République'' !

Mais nous ne voulons pas d'une stabilité disparaissant avec de Gaulle (qui a tout de même 76 ans passés, une santé fragile et qui est mortel comme vous et moi).

Et pour que la stabilité soit assurée au delà de de Gaulle il faut que **sa** Constitution, devenue **la nôtre** par notre adhésion massive en 1958, soit appliquée, c'est-à-dire que chacun : Président, Gouvernement, Parlement, exerce, comme prévu, ses responsabilités propres et qu'elles ne soient pas toutes confondues et abandonnées comme aujourd'hui à un seul homme, si prestigieux soit-il.

2) **Un meilleur respect des libertés**

— Liberté de l'Information : par l'indépendance totale de l'O.R.T.F. à l'égard du Pouvoir ;
— Liberté individuelle : par la suppression des polices parallèles (voyez l'affaire Ben Barka) et celle des tribunaux d'exception ;

— Liberté communale : par une diminution des charges imposées par l'Etat aux Communes.

3) **Un énorme effort économique et social**

A) d'une part en favorisant massivement les **investissements** dans l'industrie, l'agriculture, l'aménagement et l'équipement du territoire pour créer :

— des **emplois** nouveaux sans lesquels le chômage va s'aggraver rapidement (il dépasse déjà largement le chiffre alarmant de 500.000 travailleurs) ;

— des **logements** accessibles aux jeunes ménages comme aux personnes âgées ou aux foyers à faibles revenus ;

— des **établissements d'enseignement** partout où cela est nécessaire et aujourd'hui notoirement insuffisants.

B) d'autre part, en donnant des moyens de vivre décents

— aux **personnes âgées** (plus d'un million d'entre elles doivent vivre avec l'aumône de 2.100 Fr par an, moins de 6 Fr par jour) ;

— aux **familles** (depuis 1949 les familles de 5 enfants n'ont vu leur pouvoir d'achat progresser que de 5 % ; celui des familles de 2 enfants enregistre une chute de 20 %) ;

— aux **malades** grâce à une réforme de la Sécurité Sociale élaborée par une "table ronde" de toutes les parties intéressées.

4) **L'accélération de l'Unité Européenne**

Seule possibilité pour un pays de 50 millions d'habitants comme la France d'accéder à une puissance économique et politique égale à celle des "grands" de 200 millions d'habitants comme les Etats-Unis ou l'U.R.S.S., donc d'avoir vis-à-vis d'eux une véritable indépendance, gage de sécurité et de prospérité.

SUR LE PLAN RÉGIONAL

— **L'accession véritable de DIJON au rang de Métropole Régionale** grâce :

— à une industrialisation moins timorée,

— à la création d'une Faculté de Médecine et de Pharmacie,

— à la liaison par autoroutes au grand réseau général autoroutier,

— à l'augmentation de logements sociaux.

— **La décentralisation vers les chefs-lieux de cantons et grandes communes**

— des emplois, des moyens d'enseignement, de loisirs et d'hospitalisation pour éviter l'exode rural.

Tout cela est possible en abandonnant certaines ruineuses et stériles dépenses de prestige.

C'est ce que vous voudrez avec nous le 5 Mars en votant :

François JAPIOT

Ingénieur - Ancien Député
Conseiller Municipal de Dijon
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-45
Président Fondateur de l'Union des Ingénieurs de la Côte-d'Or
Président Fondateur des « Castors Dijonnais »
Membre du Comité Départemental des H.L.M.

Remplaçant éventuel :

Denis FURLAN

Cadre d'Entreprise
Délégué Départemental des Jeunes du C.D.

Imp. F. Massebeuf, Dijon